

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative aux hommages sur le passé colonial dans l'espace public.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Square des Vétérans coloniaux *“en l’honneur des pionniers de l’œuvre congolaise de 1876 à 1908, annexion du Congo”*, stèle de Léopold II avec l’inscription *“à la mémoire des Anderlechtois morts au Congo pour la civilisation”*, à l’entrée de la Maison communale. Voilà ce que tout un chacun peut lire dans notre commune, en 2021. Des éloges du passé colonial, sans aucune remise en contexte, sans aucune condamnation, aucune sensibilisation de ces vestiges commémoratives. Ces éloges sont une insulte pour les peuples opprimés du passé comme du présent. Une insulte pour toutes les victimes, de près ou de loin, qui ont subi les atrocités de la politique coloniale de notre pays. Dois-je encore une fois rappeler, et convaincre certains, des massacres (nous parlons quand même, avec une fourche large, de 3 à 10 millions de morts), des oppressions, de l’esclavagisme, du pillage des richesses, de la pauvreté perpétrés par le colonialisme. Une colonisation qui a permis l’enrichissement de la Belgique, mais surtout des multinationales, et sur laquelle plusieurs grandes fortunes encore aujourd’hui ont pu bâtir leurs capitaux. Une politique raciste qui a considéré pendant presque un siècle le Congo comme une gigantesque part du gâteau. Maintenir ces hommages, c’est aussi justifier et accepter les politiques néocolonialistes qui sont toujours d’application.

Ce que nous faisons de notre mémoire collective est l’affaire de tous, avec comme premiers responsables les pouvoirs publics. Voulons-nous effacer notre passé et faire comme si rien ne s’était passé ? Bien sûr que non. Mais laisser des traces du passé tel quel, un siècle plus tard, n’est pas une option. La fascisation de notre pays est une réalité. Combattre les idées d’extrêmes droites, les nostalgiques du passé colonialiste et les interventionnistes va-t-en-guerre pour accaparer des nouveaux marchés est une lutte réelle et quotidienne. Nous ne pouvons pas comprendre comment le Collège, aujourd’hui, après tant d’années, laisse encore délibérément de telles inscriptions, de tels noms, de tels vestiges sur l’espace public. Pourtant, les partis qui sont au pouvoir aujourd’hui, sont les mêmes qui ont voté en 2017, une motion, introduite par « Ecolo-Groen », pour notamment changer le nom du square des Vétérans coloniaux et recontextualiser certains vestiges, dont la stèle. Cette motion avait débouché sur un groupe de travail qui devait fournir ses résultats en janvier 2018, afin d’aboutir à des propositions de noms de personnalités qui ont été des figures de la lutte pour l’indépendance. Nous sommes aujourd’hui le 25 novembre 2021, quatre ans et demi plus tard. Quels sont les résultats de ce groupe de travail ? Qu’est ce qui bloque ? Où en êtes-vous sur ces propositions de noms ? Quand allez-vous changer le nom du square et quand pourrions-nous voir une description éducative au pied de l’horrible stèle qui accueille les Anderlechtois tous les jours ?

Monsieur l’Échevin MILQUET donne lecture du texte suivant :

Mijnheer de Schepen MILQUET geeft lezing van de volgende tekst:

En septembre 2017 une motion a été votée au conseil communal portant sur la création d’un groupe de travail présidé par l’Échevine de la « Solidarité

internationale », portant sur la recontextualisation des hommages coloniaux dans les espaces publics et au sein de la Maison communale.

En 2018, un groupe de travail s'est constitué à Anderlecht autour de la question des hommages coloniaux dans l'espace public. Celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises et a consulté des experts du monde universitaire et de la société civile sur cette question afin de soumettre une série de recommandations.

En 2019, le Collège a pris acte d'une série de recommandations et, à la suite, la plateforme de la solidarité internationale et la commune ont établi une série d'objectifs :

- Contextualiser par des panneaux-pupitres une série de lieux publics faisant référence à la période coloniale ;
- Renommer l'arrêt de bus « Vétérans coloniaux » qui fait donc référence à cette période ;
- Mettre à l'honneur des femmes ayant participé à l'indépendance de leur pays et donner leurs noms aux arrêts de bus à renommer ;
- Organiser plusieurs activités de sensibilisation, de moments de réflexion et de débats : conférence, expositions, rencontres-débats...

Entre 2019 et 2020, la cellule « Relations internationales » a pu :

- Réaliser une recherche dans les archives communales des anciens Collèges approuvant la nomination des noms de rues faisant référence à la période coloniale ;
- Travailler avec les différents services communaux : « Travaux publics », « Bâtiments et Logements », « Affaires sociales » (pour assurer l'accès des panneaux aux PMR), « Patrimoine et Sites », « Population » et « Urbanisme » pour évaluer l'installation des panneaux-pupitres sur l'espace public et/ou changer les plaques des noms de rue ;
- Consulter auprès de la Région la faisabilité du projet et plus précisément l'installation des panneaux sur les artères gérées par la Région ;
- Consulter le service de la « STIB » à charge du toponyme des arrêts de bus ;
- Consulter le monde associatif et principalement les associations militantes afin d'organiser des rencontres régulières et garantir un travail consultatif ;
- Créer un groupe de relecture et de travail pour la rédaction des textes afin de contextualiser l'espace public ;
- Établir une liste des noms des femmes ayant participé à l'indépendance de leur pays et à mettre à l'honneur dans l'espace public anderlechtois ;
- Organiser une campagne de récolte de témoignages liés à la période coloniale durant les années '60 lors de l'indépendance de la RDC (matériel mis à disposition pour les écoles et associations désirant travailler sur la thématique) ;
- Organiser le festival « *La colonisation : une histoire belgo-congolaise* » en octobre 2020 proposant 3 jours d'activités : danses, débats, visites guidées, expositions, etc...
- Planifier une commission destinée aux Conseillers communaux en septembre 2020. Lors de cette commission, un agenda a été détaillé, se basant sur la volonté commune du Collège et de la « Plate-forme de Solidarité internationale » d'avancer de manière cohérente et participative. Je regrette d'ailleurs qu'aucun membre du « PTB » n'ait participé à cette commission spécialement organisée sur ce travail en cours.

En 2021, concernant les panneaux, les pupitres ont été installés et sont prêts à accueillir les textes contextualisant les artères suivantes : rue Sergent De Bruyne,

avenue du Saïo, square des Vétérans coloniaux et la rue du Transvaal. Le présentoir destiné à la salle des pas perdus a été commandé et le texte a été retravaillé ; Le service « Graphisme » a rendu un premier projet et le Collège a émis ses remarques. Les textes ont été validés et sont en ce moment dans les mains du service « Traduction », ce qui constitue la dernière étape avec qu'ils ne soient posés.

Marie Koré (pionnière de l'indépendance en Côte d'Ivoire et nom proposé par la cellule) a donné son nom au nouveau clos du projet « NovaCity » ;

Malgré nos demandes, la « STIB » n'a cependant pas souhaité changer le nom de l'arrêt « Vétérans coloniaux » ; le nom proposé initialement à la « STIB », Marie Muilu, sera ainsi proposé pour un futur nom de rue.

Un festival sur les formes des nouvelles colonisations a été organisé en octobre 2021. Durant deux semaines, la cellule « Relations internationales » a offert une série d'activités : slam, 4 conférences/débats, danse, théâtre, chorale, rencontre littéraire, etc... Ce festival s'intègre dans la logique du travail mené déjà en 2020 sur la colonisation belge au Congo.

J'espère que la situation est désormais plus claire ; comme vous avez pu le voir, nous sommes à la fin de ce travail dont nous avons terminé la majeure partie des tâches. Certes un peu de retard a été pris en raison de la situation « Covid » qui ralentit beaucoup de choses et aussi en raison de changements au sein du service mais nous respectons correctement la feuille de route établie avec le secteur associatif et qui a été présentée en commission.

G. BORDONARO résume en disant que s'il ne s'abuse, parce que le « PTB » n'a pas participé à la commission, pas de changement a été réalisé ? Il est étonné de voir qu'après quatre ans et demi, il faille encore du temps pour mettre des choses en place. Il n'a pas bien compris si l'on va prochainement changer de nom du square des Vétérans coloniaux ? Ni si on va mettre une plaque de contextualisation, devant cette stèle qui accueille tout le monde à la Maison communale ? Même si la « STIB » refuse, nous avons le droit de changer le nom du square des Vétérans coloniaux. Merci d'apporter une réponse claire à ce sujet.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond que c'est clair, nous avons fait le choix collectivement de ne pas changer les noms d'espaces publics, mais, en revanche, de les contextualiser. Le Collège a déjà approuvé le texte des plaques qui seront posées dans l'espace public, et aussi dans l'Hôtel Communal pour expliquer clairement et sur base d'un travail d'historiens, le contexte dans lequel ces noms de rues ont été données, cela afin de se désengager, de se distancer des pratiques mises à l'honneur par ces noms de rues.

G. BORDONARO intervient en disant que le « PTB » regrette que le Collège ne change pas le nom du square. Contextualiser, c'est déjà un pas en avant mais c'est incompréhensible pour lui car le nom apparaîtra toujours. Il a été le week-end passé à la rencontre des habitants afin de savoir ce qu'ils en pensaient et cela leur pose problème d'avoir comme adresse le square des Vétérans coloniaux. Cette contextualisation, ne figurera pas dans les adresses. Si la motivation du Collège est

de laisser ce nom, pour une raison administrative, elle n'est pas valable. Il s'agit d'une trentaine de ménages.

Monsieur le Bourgmestre-Président répond qu'il ne s'agit pas seulement de cette rue, mais aussi la rue Sergent Debruyne ; plusieurs espaces publics sont visés. Changer le nom d'une rue implique une charge, non pas pour la Commune, il suffit d'une décision du Conseil communal, mais pour les habitants eux-mêmes, de devoir changer un certain nombre de documents et il n'y a pas unanimité pour le faire.